Travaux publics et Services gouvernementaux Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7B3, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5

Vehicle Tout Terrain (VTT)		I _			
Solicitation No N° de l'invitation			Date		
F3732-155870/A		2015-12	-04		
Client Reference No N° de ré F3732-155870	férence du client				
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$HN-366-68553	férence de SEAG				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° VI	ME		
hn366.F3732-155870					
Solicitation Closes	- L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire		
at - à 02:00 PM on - le 2016-01-18			Eastern Standard Time		
Plant-Usine: Destination Address Enquiries to: - Adress	1 1 2 1	Bu	ıyer Id - Id de l'acheteur		
Address Enquiries to: - Adress	1 1 2 1	I .	•		
Address Enquiries to: - Adress Cooper, Michael	ser toutes questions à:	hn	366		
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:	hn	•		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

	l l
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/de	e l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à sign	
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caracté	res d'imprimerie)
Signature	
	Date I

Delivery Offered - Livraison proposée



File No. - N° du dossier F3732-155870

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 1.2 1.3 1.4	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	2
PARTIE	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIC	ONNAIRES3
2.1 2.2 2.3 2.4	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — EN PÉRIODE DE SOUMISSIONS APPLICABLES	
PARTIE	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES S	OUMISSIONS5
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
PARTIE	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE	SÉLECTION7
4.1 4.2	PROCÉDURES D'ÉVALUATION	
PARTIE	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉ	MENTAIRES8
5.1 5.2	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSIONATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT E	ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 8
PARTIE	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	11
6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 6.7 6.8 6.9 6.10 6.11 6.12	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ÉNONCÉ DES TRAVAUX OU BESOIN CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES. DURÉE DU CONTRAT RESPONSABLES PAIEMENT. INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION ATTESTATIONS. LOIS APPLICABLES ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS CONTRAT DE DÉFENSE CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	
ANNI	EXE «A»BESOIN	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
ANNE	XE "B" BASE DE PAIMENT	16

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

F3732-155870

Id de l'acheteur - Buyer ID $HN366 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou les services conformément aux exigences techniques ciincluses à Annexe A.

1.2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 15 mars, 2015.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

« Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés public de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). »

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier F3732-155870

Id de l'acheteur - Buyer ID HN366 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	2012-07-16
A9130T	Programme des marchandises contrôlées	2014-11-27
B1000T	Condition du matériel	2014-06-26

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des

 N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier F3732-155870 Id de l'acheteur - Buyer ID $HN366 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Quebec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

F3732-155870

Id de l'acheteur - Buyer ID
HN366
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement à Annexe B, Base de Prix. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences spécifie a Annexe A et comment ils réaliseront les travaux.

3.1.1 Produits équivalents

- Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire indique la marque et le modèle et/ou le numéro de pièce et le NCAGE du produit de remplacement;
- 2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
 - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- 3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de fournir de l'information technique démontrant l'équivalence (p.e. des dessins, des spécifications, des rapports techniques et/ou des rapports d'essai) ou de démontrer, à leurs propres frais, dans un délai de 10 jours ouvrables que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions. Si

 \mbox{N}° de la modif - Amd. No. File No. - \mbox{N}° du dossier $\mbox{F3732-155870}$ ld de l'acheteur - Buyer ID $HN366 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

le soumissionnaire ne fournit pas l'information demandée dans les délais mentionnés, le Canada peut déclarer la soumission non-recevable.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement et Annexe B. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.2.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Section IV: Renseignements supplémentaires

3.1.4 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le

F3732-155870

Id de l'acheteur - Buyer ID HN366 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

Le soumissionnaire doit remplir et fournir, avec sa soumission, les documents prévus en annexe, lesquels font partie intégrante du présent document.

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

• Conformité aux exigences techniques ci-incluse et Annexe A.

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens rendu droits acquittés (destination), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicable, selon le cas.

4.2 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse globalement.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

F3732-155870

Id de l'acheteur - Buyer ID HN366 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Attestations additionnelles requises avec la soumission

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

 \mbox{N}° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier F3732-155870 ld de l'acheteur - Buyer ID $HN366 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

5.2.2 Attestation des caractéristiques environnementales générales

5.2.2 Attestation des caracteristiques environner	nentales generales
Le soumissionnaire doit sélectionner et remplir l'une de d'attestation	•
A) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire	est inscrit ou rencontre la norme ISO 14001.
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire	e Date
ou	
B) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire la durée du contrat, à un minimum de quatre (4) des s	
Le soumissionnaire doit indiquer qu'il satisfait à un mi	nimum de quatre (4) critères.
Pratiques écologiques au sein de l'organisation des soumissionnaires	Insérez un crochet pour chaque critère qui est respecté.
Favorise un environnement sans papier au moyen de directives, procédures et / ou des programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des activités quotidiennes, excepté lors d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé dans le cadre des activités quotidiennes est composé d'un minimum de 30% de matières recyclées et possède une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise préférablement des encres écologiques et achète des cartouches d'encre réusinées ou cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.	
Des bacs de recyclage pour le papier, le papier journal, le plastique et l'aluminium sont disponibles et vidés régulièrement conformément au programme de recyclage local.	
Un minimum de 50% de matériel de bureau détient une certification écoénergétique.	

Date

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier F3732-155870

ld de l'acheteur - Buyer ID HN366 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

5.2.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HN366 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier F3732-155870

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou services qui ont trait aux exigences techniques ci-incluses.

6.2.1 Clause du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

 $\underline{2010A}$ (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3.1.1 Clauses du Guide des CCUA

7144000 WW - GUING WOO - GO - T					
Références de CCUA	Section	Date			
B4060C	Marchandises contrôlées	2011-05-16			

6.3.1.2 Période de garantie

L'article 9 des conditions générales 2010A est modifié en remplaçant la période de douze (12) mois par trente-six (36) mois.

Toutes les autres dispositions de la garantie demeureront en vigueur.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HN366 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier F3732-155870

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Michael Cooper – Chef d'équipe en Approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers - Division HN

7B3, Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone: (819) 420-0342 Télécopieur: (819) 953-4944

Courriel: michael.cooper@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

(compléter à l'adjudication du contrat)

Renseignements généraux :

Nom:

Téléphone: (xxx) xxx-xxxx Télécopieur: (xxx) xxx-xxxx

Courriel:

Suivi de la livraison :

Nom:

Téléphone: (xxx) xxx-xxxx Télécopieur: (xxx) xxx-xxxx

Courriel:

6.6 Paiement

6.7.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme à l'annexe B pour un coût de \$ _____ (insérer le montant à l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

6.7.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C 2011-05-16 Limite de prix

6.7.3 Paiement unique ou Paiements multiples

Clause du guide des CCUA H1000C (2008-05-12) Paiement unique

 N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $HN366 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ F3732\text{-}155870 \end{array}$

6.7.4 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA		
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12

6.8 Instructions relatives à la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement; et
 - b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada - Division « HN » 7B3 Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau, QC, K1A 0S5 Au soin de Michael Cooper

6.9 Attestations

6.9.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur ______ (insérer le nom de la province ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il y a lieu), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

a)	les articles de la convention;
b)	les conditions générales (inscrire le numéro, la date et le titre);
c)	Annexe A, Besoin;
d)	Annexe B, Base de Prix;
e)	la soumission de l'entrepreneur en date du (inscrire la date de la soumission) (si la
	soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

ld de l'acheteur - Buyer ID $HN366 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

F3732-155870 F3732-155870

_____ » ou « , modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications).

6.12 Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA Section		Date	
D3015C	Marchandises dangereuses/produits dangereux	2014-09-25	
B1505C	Transport des matières dangereuses	2006-06-16	
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30	

6.12? Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés : rendu droits acquittés (DDP) Pêches et Océans Canada, 104 rue Dalhousie, Québec Canada, selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier F3732-155870

Id de l'acheteur - Buyer ID
HN366
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « A »

BESOIN

Pêches et Océans du secteur nord québécois à un besoin d'acheter 4 VTT avec une moteur entre 400 et 500 cc pour nos patrouilles au nord du 55° parallèle.

Tout d'abord, ces véhicules tout-terrains doivent être des VTT réguliers 1 place à quatre roues motrices. Ceci afin d'avoir la traction nécessaire pour le secteur et les conditions hors-route qui y prévalent (neige et glace) mais sans avoir de poids superflu.

Suivante sont les demandes techniques obligatoire :

Le lanceur à rappel (pour démarrage manuel) puisque ces véhicules peuvent demeurer entreposés pendant de longues périodes dans des conditions très froides

Le treuil pour permettre de remorquer un véhicule lorsqu'il s'est enlisé dans la neige (utilisé très fréquemment lors des patrouilles)

Le pare-brise, les poignées chauffantes et la prise 12volts, sont nécessaires vu l'utilisation des véhicules en terrain où la température est très froide

Le pare-chocs avant, viens protéger le véhicule lors de l'utilisation du treuil, du remisage du véhicule dans les conteneurs chaque soir et de son utilisation-hors sentier, en plus de servir de point d'ancrage aux sangles avec lesquelles nous attachons les bagages et équipements apportés en patrouille.

À cet effet, un porte bagage arrière est également nécessaire mais généralement inclus avec les véhicules de base.

Un réservoir d'essence avec une capacité de au moins 14 litres sera nécessaire afin d'avoir l'autonomie nécessaire pour effectuer les patrouilles sur le terrain.

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID HN366 $\,$ N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS $\,$

File No. - N° du dossier F3732-155870

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

Spécification	QTY	Modèle Offert	Prix	Prix Prolongé
VTT Type utilitaire 4X4, de 400 à 500 cc avec une transmission automatique, direction assistée lanceur a rappel, ensemble de treuil, pare-brise, Pare-chocs, Poignées chauffante, Prise de courant 12V, parte bagage arrière et un réservoir à essence d'une capacité minimum de 14 litres.	4			
Prix total, avant les taxes				